

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE STEPHANIE BARBATO ET SIMON PLENET
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON D'ANNONAY 2
COMMISSION PERMANENTE ET DECISION MODIFICATIVE DU 16 NOVEMBRE 2020

863 347 € pour le canton

42 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton d'Annonay 2.

Les financements les plus significatifs concernent :

- **231 231 €** répartis au titre du fonds de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation, en faveur des communes du canton excepté Annonay.
- **76 137 €** pour Annonay Rhône Agglo au titre du dispositif Pass Territoires 2020.
- **99 011 €** répartis entre 4 associations au titre des primes exceptionnelles aux professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile.
- **22 090 €** répartis entre 4 structures au titre du règlement d'attribution des aides issues du fonds de dotation exceptionnel créé en vue de soutenir les établissements sociaux et médico-sociaux, dans le cadre de la crise COVID.
- **5 400 €** au titre du Contrat Sportif Départemental